



Union Syndicale des Retraités C.G.T de la Vienne
21 Bis Rue Arsène Orillard
86000 POITIERS
Tél : 05.49.60.34.70
2024
06 70 24 38 29
06 07 17 86 20

usr.cgt86@gmail.com

A Poitiers, le 15 octobre

Aux syndiqués retraité.e.s de la Vienne

Objet : 6^e congrès USR/CGT de la Vienne

Cher-e camarade,

Les 3 années qui se sont écoulées depuis notre congrès d'octobre 2021 ont été marquées d'événements politiques, économiques et sociaux majeurs, la crise sanitaire, la réélection de Macron en 2022 et le mouvement social pour les retraites en 2023, la dissolution de l'assemblée nationale en juin de cette année et la période qui en a suivi, ainsi que la situation internationale anxiogène avec de nouveaux conflits armés d'ampleurs jusqu'aux portes de l'Europe.

Le gouvernement de Michel Barnier a présenté son projet de loi de finances et son projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2025. Comme annoncé, le gouvernement prévoit un effort de 60 milliards dont la plupart va se faire sur le dos des salarié.es et des retraité.es. Il est grand temps de s'organiser et se mobiliser face à cette situation.

Afin de réfléchir en commun à notre avenir, à prendre les orientations qui prennent en compte la situation nouvelle et engagent nos organisations à se renforcer, à créer les conditions d'une vie syndicale, dynamique, attractive partout dans les territoires et lieux de vie, il a été décidé d'organiser

Le 6^e congrès de notre USR –CGT

Jeudi 5 décembre 2024 au Moulin du bois à Longèves

Nous t'invitons à retenir cette date et à prévoir la participation de ton syndicat à ce moment important pour le développement de toute la vie de la C.G.T.

Le congrès est constitué des représentants mandatés des sections syndicales de retraité.e.s, des syndicats de retraité.e.s professionnels, des sections multi- professionnelles sur la base de 1 par section, syndicat ou section multipro plus 1 par tranche de 10 FNI. (base 2023)

Les documents, rapport d'activité, projet de rapport d'orientation sont disponibles sur le site de l'USR CGT 86 (<https://site2018.cgt-ud86.org/rubrique-45>) ou sur simple demande de ta part par mail ou téléphone pour les recevoir par courrier.

Le projet de document d'orientation est porté à la réflexion des camarades et amendable afin que nous puissions ensemble élaborer au congrès des axes de travail réalistes et ambitieux.

L'existence et l'activité de l'USR sont de la responsabilité de chaque syndicat actifs et retraités. Nous comptons sur ces organisations pour proposer des camarades retraité.e.s pour renforcer et renouveler le collectif de direction de l'USR et assurer un bon déroulement du congrès.

Comptant sur toi et restant à ta disposition reçois, cher-e camarade, nos fraternelles salutations.

Pour le bureau de l'USR/CGT de la Vienne

Gilles Lucas, Dominique Micat, Philippe Jalladeau